

Airbus Helicopters

Direction des Ressources Humaines

De : Amandine FOSSARD

amandine.fossard@airbus.com

M. Sylvain DOLZA

Délégué Syndical Central

FO Airbus Helicopters

Marignane, le 28 Avril 2025

Objet : Réponse à votre courrier du 29 Novembre 2024

Monsieur,

Par la présente, je vous confirme la réception et la prise en compte de votre courrier, daté du 29 Novembre 2024, relatif à l'évolution de classification de certains emplois de production et notamment la possibilité de leur donner accès à la classe d'emploi D7 pour le personnel ayant un rôle de leader de production au sein d'Airbus Helicopters France.

De plus, lors de notre récente négociation de politique salariale 2025/2026, votre organisation syndicale a questionné la Direction quant à sa volonté et capacité à faire aboutir ce sujet.

Ce courrier de réponse est l'occasion pour moi de rappeler, tout d'abord, que la classification telle que définie par notre Convention Collective Nationale de la Métallurgie est un système structurant pour l'organisation de l'entreprise, qui permet d'analyser, de classer et de hiérarchiser les emplois, et non les salariés, les uns par rapport aux autres.

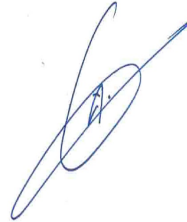
Après une phase d'analyse et d'étude, nous pouvons vous confirmer que, concernant les leaders d'Airbus helicopters, une revue de la contextualisation a permis une réévaluation des critères classants conduisant, dans certains métiers, à l'ouverture d'une classe supérieure.

Cette évolution de notre catalogue sera applicable à compter du 1er Juillet 2025. À partir de cette date, le management et les ressources humaines analyseront les situations individuelles concernées par ce changement de classification.

Il va de soi que ne sont concernés par cette évolution que les leaders en exercice et en aucun cas les autres salariés classifiés sur ce métier.

Cette population fera l'objet d'un suivi régulier pour assurer un contrôle de cohérence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central,, l'expression de nos salutations distinguées.



Amandine FOSSARD

DRH France Airbus Helicopters